

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE MOULEUX
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.), le CONSEIL MUNICIPAL accepte de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST (57-Moulins-lès-Metz) pour un montant de 34.767,60 € HT.

FINANCES DU SERVICE ASSAINISSEMENT

- **APPROBATION DES COMPTES 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve :

- le compte administratif 2009 du service d'assainissement qui présente un excédent de clôture de 162.699,11 €,
- le compte de gestion du receveur municipal.

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve le projet de budget primitif du service d'assainissement pour l'année 2010.

Il s'équilibre à 145.484,00 € en section d'exploitation,
222.969,88 € en section d'investissement.

Pour l'essentiel, la section d'investissement prévoit la réalisation de travaux d'assainissement rue de Mouleux.

FINANCES DU SERVICE PRINCIPAL

- **APPROBATION DES COMPTES 2009**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve :

- le compte administratif 2009 qui présente un déficit de clôture de 309.324,09 €, (compte-tenu de subventions non perçues en 2009).
- le compte de gestion du receveur municipal.

- **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2009 - DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Vu le déficit d'investissement 2009 de 329.928,76€ et un excédent des restes à réaliser de 237.954,36€ - soit un besoin de financement global de 91.974,40 € -, le CONSEIL MUNICIPAL décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2009 soit 20.604,67€ en investissement au compte 1068 du budget primitif 2010.

- **VOTE DES TAUX 2010 DES 3 CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES**

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe les taux 2010 comme suit :

- taxe d'habitation 9,50%
- taxe sur le foncier bâti 11,98%
- taxe sur le foncier non bâti 31,45%

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve le projet de budget primitif du service principal pour l'année 2010.

Il s'équilibre à 854.601,00 € en section de fonctionnement
871.956,61 € en section d'investissement

Pour l'essentiel, la section d'investissement prévoit :

- les travaux de réfection de voirie et de l'éclairage public sur une partie des rues de Mouleux et des Grandes Portions,
- la réfection de la cour et du préau de l'école élémentaire,
- l'étude pour la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux aériens rue de Chesny,
- l'étude pour la construction d'un atelier municipal.

- **TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2010 : DECISION D'EMPRUNT**

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de contracter un emprunt de 260.000 € en 2010, il donne mandat à Madame le Maire pour signer le contrat de prêt correspondant.

Peltre, le 1^{er} avril 2010
Le Maire,

Bernadette VELER